

PARIS

PRIX COAL 2014

APPEL À PROJETS

Lucie & Simon, Silent world, Paris, 2009

APPEL À PROJETS

PRIX COAL ART ET ENVIRONNEMENT 2014

THÈME : PARIS

OUVERT JUSQU'AU 10 FEVRIER 2014

Le Prix COAL Art et Environnement révèle chaque année la richesse des réponses portées par les artistes aux problématiques environnementales actuelles. Depuis 2010, le Prix COAL met à l'honneur chaque année dix projets en lien avec les enjeux environnementaux, qui sont sélectionnés dans le cadre d'un appel à projet international auquel participent des centaines d'artistes du monde entier. L'un des dix artistes nommés se voit décerner le Prix COAL et sa dotation de 10 000 euros par un Jury de personnalités de l'art et de l'écologie. En 2013 le Prix COAL, sur le thème Adaptation, a été remis à Laurent Tixador pour son projet « Architecture transitoire ».

En 2014, le Prix COAL a pour thème PARIS. Les enjeux environnementaux et sociétaux de la capitale française sont nombreux : pollution, énergie, étalement urbain, transport, foncier, érosion de la biodiversité, adaptation au changement climatique etc. Une réponse créative en matière d'écologie se manifeste un peu partout dans les nouvelles organisations sociales, les modes de productions alternatifs, des manières d'habiter et de travailler ensemble qui prônent la convivialité autant que la sobriété heureuse. Après avoir longtemps été la ville lumière, symbole de la modernité industrielle et du progrès, Paris saura-t-elle à nouveau briller en incarnant la post modernité écologique ?

Paris, une des grandes capitales mondiales de la culture et de la création, donne rendez-vous aux artistes en 2014 pour démontrer ensemble le rôle central que l'art peut jouer dans une ville durable et responsable. Les artistes, majoritairement urbains, héritiers de la diversité que Paris incarne, sont invités à bousculer, repenser, réinventer la capitale, dans un monde multipolaire et connecté pour définir une culture urbaine plus juste et rayonnante, en harmonie avec la nature.

Le Prix COAL 2014 sera remis à Paris au printemps 2014, lors d'une cérémonie en présence des dix artistes sélectionnés et de personnalités de l'art et du développement durable.

Créé en 2010 par l'association COAL, la Coalition pour l'art et le développement durable, le Prix COAL Art et Environnement, est placé sous le haut patronage du ministère de la Culture et de la Communication, du ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie et du Centre National des Arts Plastiques.

CALENDRIER

La date de clôture de l'appel à projets est fixée au 10 février 2014.

Le Prix COAL sera remis au printemps 2014.

JURY ET COMITÉ DE SÉLECTION EN COURS DE CONSTITUTION

Ils seront rendus publics prochainement (Voir le jury du Prix Coal 2013).

SÉLECTION DES PROJETS

Les critères de sélection des projets prennent en compte la valeur artistique, la pertinence (compréhension des enjeux), l'originalité (capacité à proposer des approches, des thématiques ou des angles de vue inédits), la pédagogie (capacité à faire passer un message, à sensibiliser), la démarche sociale et participative (engagement, témoignage, efficacité, dynamique sociétale), l'éco-conception et la faisabilité.

Le Prix COAL apporte son soutien à des projets artistiques en cours de réalisation ou à venir. Sa dotation de 10 000 euros n'entend pas nécessairement couvrir la totalité des frais de production du projet et doit être considérée comme une aide à son développement. Au-delà de la remise du Prix COAL, l'appel à projets est également l'occasion de promouvoir des artistes impliqués et de témoigner du potentiel créatif des arts plastiques sur le thème de l'environnement.

Coal veut favoriser la mise en réseau de ces artistes avec des scientifiques et des parties prenantes, produit, valorise et promeut des projets identifiés par l'appel à projets dans le cadre d'expositions, d'événements et de commandes. Les projets pourront faire l'objet d'une diffusion sur Ressource o, plateforme nationale arts et écologies, avec l'accord des artistes.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit être constitué des documents suivants rassemblés dans un seul fichier au format pdf (Le dossier de candidature

ne doit pas dépasser 20 pages) :

- Un descriptif synthétique et illustré du projet proposé présentant sa dimension artistique et sa mise en perspective avec le sujet environnemental et la thématique annuelle ;
- Deux visuels haute définition illustrant le projet
- Une note sur les caractéristiques techniques du projet, notamment en termes d'infrastructure et de moyens de production ;
- Une estimation budgétaire ;
- Un Curriculum Vitae et un dossier artistique.

DÉPÔT DES DOSSIERS

Toutes les propositions devront être déposées sur le serveur de Coal avant le 10 février 2014. www.projetcoal.org/upload/

CONDITIONS PARTICULIÈRES

En participant à cet appel, les auteurs des projets autorisent expressément l'association COAL à publier, reproduire et diffuser publiquement tout ou partie des éléments de leur projet, à toutes fins liées à la promotion et à la communication du Prix COAL, sur tous supports, par tous médias, dans tous pays. Les projets soumis et non sélectionnés resteront dans les archives de l'association COAL. Ils demeurent néanmoins la propriété de leurs auteurs. La participation à cet appel à projets entraîne l'acceptation complète des conditions précitées.

CONTACT

Pour toutes informations : contact@projetcoal.fr